

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Absents excusés : 2

Qui ont pris part à la délibération : 10

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 4 du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - M. CALMET Conseillers municipaux
Mme MAIS - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT

Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET

3 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Mme VIENOT, Vice-présidente, expose à l'Assemblée que le Compte Administratif de l'exercice 2022 est arrêté comme ci-après :

En Euros	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	127 013,52	144 239,68	347,00	660,40	127 360,52	144 900,08
Résultat exercice 2022		17 226,16		313,40		17 539,56
Résultat antérieur reporté		14 658,77		5 240,65		19 899,42
Résultat de clôture 2022		31 884,93		5 554,05		37 438,98
RAR			994,08	0,00	-994,08	
Résultat 2022		31 884,93		4 559,97		36 444,90

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est arrêté à la somme de **31 884.93 €**, somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2023.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **5 554.05 €**, somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2023.

- OUI l'exposé de Madame la Vice-présidente ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU le Compte Administratif de 2022 ;
- Statuant sur l'affectation de ce résultat ;
- **DECIDE à l'UNANIMITE D'AFFECTER** le résultat comme suit :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est arrêté à la somme de **31 884.93 €**, somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2023.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **5 554.05 €**, somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2023.

Pour extrait conforme, le 5 avril 2023.

Signé :
La Vice-présidente
Véronique VIENOT